**Zeitschrift:** Ur-Schweiz : Mitteilungen zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz = La

Suisse primitive : notices sur la préhistoire et l'archéologie suisses

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Urgeschichte

**Band:** 19 (1955)

Heft: 3

Artikel: Avenches : fouilles de Pro Aventico : de nouveaux thermes à

Aventicum

Autor: Bourquin, J.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1034496

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## **AVENCHES**

## Fouilles de Pro Aventico: de nouveaux thermes à Aventicum

L'année dernière Pro Aventico a procédé à des fouilles au lieu dit « En Perruet », des vestiges romains ayant été révélés lors de la construction d'un silo. (cf. «Les Thermes de Perruet», J. Bourquin, Bull. Pro Aventico XVI, 1955).

La surface explorée – mais non fouillée systématiquement – occupe un espace d'environ 40 m sur 28. On y a découvert, en bordure d'une voie romaine orientée N-S, la présence des substructions d'un vaste bâtiment, se composant de trois salles placées sur le même axe et séparées par des murs transversaux. L'exploration permit de conclure qu'il existait en Perruet un établissement de bains publics, composé des trois parties caractéristiques, le Frigidarium, le Tépidarium et le Caldarium, brièvement décrites ci-après.

Le Frigidarium, contenu entre de puissants murs longitudinaux de 1,35 m d'épaisseur en pierre jaune de Neuchâtel, comportait sur sa face N-E, trois salles: une rectangulaire, au centre (A du plan) et deux latérales sous forme d'abside (B et D, Fig. 36).

La salle A, de 7,5 m sur 5,5, est encore pourvue de son plancher. Celui-ci est composé d'une couche de tuileau rose (mélange de chaux et de brique pilée) renforcé par un blocage de 0,70 m, le tout recouvert par un pavement en marbre blanc du Jura.

Cet dernier, formé de grandes dalles de 1 à 2 m de longueur sur une largeur uniforme de 0,60 m, est partiellement en place. En effet 5 dalles entières ainsi qu'une dizaine fragmentées sont encore « in situ » (Fig. 36 plan).



Fig. 39. Avenches, thermes. Abside B, passage, retranche et dalles.

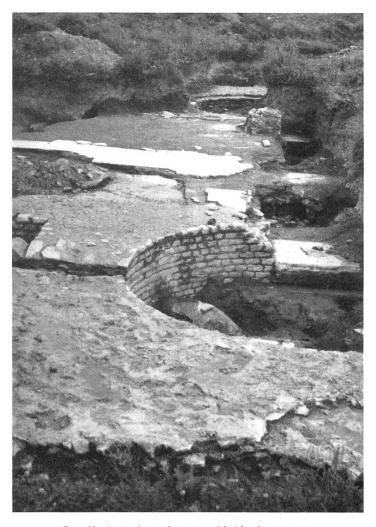


Fig. 40. Avenches, thermes. Abside A avec son revêtement de marbre.

Dans les angles S et O de cette salle sont des piliers en briques qui en restreignent l'étendue.

Quelques vestiges des parois subsistent; ils montrent que celles-ci étaient enduites de couches de tuileau sur lesquelles sont fixées des plaques de marbre blanc formant plinthe, et s'adaptant de façon parfaite aux dalles du plancher.

Les niches B et D, en abside, sont symétriques et de formation presque identique (fig. 36 plan); elles sont incluses dans un puissant massif de pierre jaune et pourvues d'un revêtement de petit appareil réglé. Chaque moellon est soigneusement taillé. Ces murs de soutien ont une profondeur de 3 m et reposent encore sur pilotis de chêne.

A l'intérieur des absides gisent les restes du plancher supérieur permettant de constater qu'il existait aussi, dans ces niches, un revêtement de marbre blanc.





Fig. 41. Avenches, thermes. a) Extrémité N de l'aqueduc avec son pavage en épi. b) Vue de la cheminée ouverte dans le mur longitudinal N-O. du Caldarium. Photo Mühlmann, Avenches.

Le sous-sol des 2 niches était en communication avec l'extérieur par un passage maçonné et voûté. Vers le N-E, le mur extérieur de la niche B présentait une retranche sur laquelle venaient s'appuyer deux grandes dalles de grès, brisées par leur chute aux <sup>2</sup>/<sub>3</sub> de leur longueur (fig. 39).

Piliers. Les niches précitées étaient flanquées de 3 piliers solidement bâtis et formés de 2 dalles de grès de 0,35 m d'épaisseur chacune, assises sur 2 m d'une belle maçonnerie avec retranche, le tout sur pilotis de chêne: supports probables de colonnes ou de pilastres.

Aqueduc. La partie S-O du frigidarium est traversée par un aqueduc la coupant obliquement du S au N avec pente vers la plaine de 9 cm sur 22 m.

Son radier, fort bien conservé sur toute sa longueur, est garni d'un pavage en épi ou arête de poisson (fig. 41a).

Cet aqueduc est en ligne droite, sauf à l'extrémité N où il s'infléchit vers l'est. Cette constatation est importante ainsi que nous le verrons plus loin.

Le Tépidarium est séparé du Frigidarium par un mur transversal flanqué de 3 piliers de même composition que ceux décrits ci-dessus. En vérité le Tépidarium ne se présente plus que sous forme de l'appareil de chauffage ou hypocauste, composé en Perruet de:

- a) la chambre de chaleur qui constitue le sous-sol de la pièce à chauffer, vaste rectangle de 18 m sur 12. Le fond en est dallé de briques carrées de 40 cm de côté.
- b) des piliers ou pilettes formés d'une superposition de dalles carrées de 20 cm de côté, au nombre de 16 par pile. Sur elles reposent des briques de plus en plus grandes, les dernières supportant le plancher de la salle susjacente (Suspensura). L'espace entre les pilettes est en moyenne de 35 à 40 cm. Autant qu'on puisse s'en rendre compte dans l'état actuel des travaux, la niche était supportée par 27 rangées de 20 pilettes chacune.

- c) de 2 foyers produisant l'air chaud, placées dans les murs longitudinaux et en partie à l'extérieur de ceux-ci. Ils sont formés de gros blocs de molasse marine entre lesquels sont aménagées des chambres hémisphériques, les Praefurnia, suivies d'un canal en briques, le canal de chaleur, qui débouche à l'intérieur, entre 2 pilettes.
- d) d'un dispositif provoquant le tirage et formé de boisseaux (briques de chauffe en langage local), encastrés dans les murs et pourvus d'ouvertures latérales et longitudinales communiquantes, par lesquelles l'air chaud transmettait son calorique aux parois avant de s'échapper par la partie supérieure (plan, bs).

Quant au plancher du Tépidarium, il a été détruit lors de la mise en culture des terres, et précipité dans les intervalles entre les pilettes (voir plan). Il était aussi composé de tuileau avec revêtement de marbre blanc.

Caldarium: un nouveau mur transversal assez complexe, formé d'un noyau de pierre jaune flanqué d'un revêtement de briques, sépare T de C. Il est aussi appuyé par 3 piliers, de même composition et symétriquement placés par rapport à ceux de T.

Le C a d'abord une même largeur que le T soit 18 m. Mais il se produit bientôt un décrochement à angle droit de 4 m de côté, ce qui constitue alors une vaste pièce de 26 m de largeur. Sa longueur n'en est pas connue exactement, la fouille n'ayant été poussée que sur une distance de 5 à 6 m.

La partie connue du Caldarium est entièrement sur un hypocauste de même modèle que celui de T. Il en diffère cependant par le mode d'évacuation de l'air chaud et de la fumée. Ici ce ne sont pas de simples boisseaux, mais de véritables cheminées de forme semi-circulaires pratiquées à l'intérieur des murs (fig. 41, b).

On remarque aussi une communication entre T et C sous forme d'un passage de 80 cm, permettant à l'excédent de chaleur de C de se répandre dans T (plan, pa).

Le plancher de cette salle est identique à celui de la précédente, soit tuileau avec revêtement de marbre blanc. Même destruction aussi, mais il en subsiste quelques fragments « in situ » dans les angles (fig. 36, pl).

Les parois, dont il existe encore des vestiges en place, étaient composées de 3 couches successives de tuileau et d'un revêtement de marbre blanc formant plinthe. De nombreux fragments de stucs polychromes ont été retrouvés.

Partie sud: Des fouilles partielles ont été effectuées en dehors du bâtiment des bains, afin de se rendre compte de l'état des substructions. Elles ont révélé que les fouilles antérieures, dans cette région, n'avaient pas été très poussées.

On y a retrouvé de puissants murs, des assises de dalles bordant un couloir et enfin un cloaque. Ceci fait bien augurer des recherches ultérieures dans les terrains sis au S-E des Thermes.

Au point de vue topographique les fouilles de Perruet ont fourni des renseignements intéressants.

Elles ont d'abord montré qu'il existait en ce lieu un important édifice, très probablement à l'usage de bains publics. L'étendue du monument, sa disposition, la présence de deux vastes hypocaustes, l'absence presque totale d'objets ménagers usuels, militent en faveur de cette dernière interprétation.

Mais à part ce résultat direct, nos fouilles ont permis, par l'examen de plans antérieurs, d'autres constatations:

a) Vers le Sud-Ouest: Pro Aventico n'a pas été autorisé à poursuivre les fouilles en dehors des limites indiquées par notre plan. Mais l'examen du grand plan topographique au 1/1000 exposé au Musée révèle que des fouilles ont été effectuées en 1862, au S-E des Thermes de Perruet. Or, ce relevé de 1862 montre qu'il existait dans cette direction une construction présentant une analogie frappante avec celle de notre plan, soit: une pièce rectangulaire de 7 m flanquée de 2 pièces en abside de 3 à 4 m chacune. Ces trois pièces seraient donc les symétriques des salles A, B et D de notre plan, et constituent l'autre face longitudinale de l'édifice.

On peut en déduire que l'ensemble des plans des fouilles de 1954 et 1862 représente les vestiges d'un vaste édifice, d'une largeur de 18 et 26 m et d'une longueur de 50 à 60 m.

On en déduit aussi que le Caldarium, après son élargissement a repris plus au S-E, sa largeur primitive; et que la salle A, qui n'est pas sur hypocauste au N-E, l'est au contraire sur son symétrique du S-O.

b) Vers le Nord-Ouest: le même plan de 1911 comporte aussi un relevé de fouilles pratiquées en 1872 au N-O de notre emplacement. Il importait donc d'établir les relations existant entre ces anciennes fouilles et celles de Pro Aventico.

Une première constatation a été faite; le mur longitudinal N-O avait été partiellement détruit et les moellons enlevés pour réutilisation.

Mais une preuve irréfutable fut la découverte de l'aqueduc qui, après un trajet rectiligne à travers le frigidarium, s'infléchit vers le N-E. Or le relevé de 1872 indique en ce point la présence d'un aqueduc arqué se dirigeant vers le N-E. C'est donc le prolongement de celui que nous avons trouvé.

Il en résulte que par un heureux hasard, notre fouille commence juste au point où s'est arrêtée celle de nos ancêtres de 1872 et complète ainsi la connaissance des édifices antiques bordant, sur 155 m, l'une des voies romaines de cette région si intéressante des Conches-dessus.

C'est une nouvelle preuve que le sous-sol aventicien réserve des surprises et des joies à ceux qui l'explorent et cherchent à interpréter le résultat de leurs constatations.

J. Bourquin

Que Messieurs Maurice Burrus et Dr. Laur-Belart, qui ont suivi avec intérêt les fouilles de Pro Aventico et nous ont fait bénéficier de leurs conseils, veuillent bien trouver ici l'expression de notre gratitude.

Nos remerciements s'adressent aussi à M. P. de Sybourg, architecte à Avenches, qui a bien voulu établier le plan des fouilles.